

**Motion du 23 mai 2022 de MM. Maxime Provini, Omar Azzabi, Alain Miserez, Théo Keel, Kevin Schmid, Vincent Schaller, Daniel Sormanni, Yves Herren, Luc Barthassat et Mme Brigitte Studer: «Commerce de proximité et environnement: des livraisons innovantes en ville de Genève pour nos commerçant-e-s».**

(renvoyé à la commission des finances lors de la séance du 17 mai 2023)

### *PROJET DE MOTION*

#### *Exposé des motifs*

La Ville de Genève pourrait faire figure de pionnière en mettant en place un système de livraison innovant par vélo-cargo via des points relais qui se situeraient dans des lieux stratégiques, aménagés pour la dépose et la réception de marchandises.

Ces lieux spécifiques, sous la forme par exemple de points relais, peuvent être installés sur des places de stationnement et en dehors de places de stationnement, comme des angles morts de parkings extérieurs. Cette manière de faire permettrait de faciliter la livraison des biens de consommation sur le dernier kilomètre par vélo-cargo.

Par ailleurs, il existe à Genève des sociétés de logistique urbaine spécialisées dans la livraison par vélo-cargo. D'autres collectivités publiques genevoises ont déjà lancé des partenariats allant dans ce sens. Les principaux objectifs de cette mesure consistent à désengorger le trafic dans l'hypercentre, en particulier des camions de livraison peu adaptés, et à permettre de décarboner les transports en favorisant l'utilisation de vélos-cargos.

La création de points relais pourrait révolutionner les livraisons dans notre cité et la Ville de Genève pourrait agir comme pionnière et inspirer d'autres villes à suivre son exemple si l'expérience devait se montrer concluante.

#### Considérant:

- que l'engorgement des voies de circulation est dû en partie aux livraisons de biens de consommation, dont celles effectuées par des camions ou camionnettes sur le dernier kilomètre;
- qu'un espace public dédié aux livraisons en vélo-cargo permettrait de trouver une solution viable à la livraison de biens de consommation sur le dernier kilomètre;
- que les besoins évolutifs de la logistique urbaine doivent dicter la nécessité d'une solution modulable;

- le Plan climat cantonal 2030<sup>1</sup> («Ensemble vers la transition écologique») et son axe 2 à propos de la mobilité qui vise une réduction de «40% de km individuels motorisés en 2030, au profit des modes actifs et des transports publics»<sup>2</sup> ainsi que la Stratégie climat de la Ville de Genève<sup>3</sup> et son axe n°3 à propos de la mobilité: «se réapproprier l’espace urbain grâce à la mobilité active et partagée» pour réduire le trafic et limiter ses impacts négatifs;
- la dernière invite de la motion M-1640<sup>4</sup>: «à s’entretenir avec le Conseil d’Etat afin de mener des études pour créer, sur le territoire municipal, des hubs de livraison urbains facilitant la logistique du dernier kilomètre»;
- le projet pilote «Nano-hubs»<sup>5</sup> de livraison sous forme de containers et de micro-dépôts tampons mis en place par les communes de Carouge, Grand-Saconnex et Meyrin, son potentiel de développement en lien avec la Ville de Genève et son caractère particulièrement adapté à cette dernière;
- le projet «Micro Hub Riviera» de l’association Amelive à Vevey qui met en relation des entreprises de transport de marchandises avec des coursiers à vélo pour les livraisons sur le dernier kilomètre<sup>6,7</sup>;
- que le développement de la livraison par vélo-cargo dans trois communes genevoises doit montrer la voie à la Ville de Genève;
- que de nombreuses personnes et entreprises n’ont pas encore adopté le réflexe du vélo-cargo et qu’une politique incitative a toujours permis d’aboutir à d’excellents résultats,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- l’établissement d’une étude de faisabilité et la mise en place d’un projet pilote de «hubs de livraison de marchandises» en Ville de Genève soit par le biais d’une extension du projet de «nano-hubs» des communes de Carouge, Grand-Saconnex et Meyrin, soit par le biais d’une livraison par mode de transport durable sur le dernier kilomètre à l’image du projet «Micro Hub Riviera»;
- d’évaluer l’implication dans ce projet pilote de livraison de marchandises d’un partenariat avec des sociétés et associations actives dans ce domaine;
- de doter ce projet pilote d’au moins 6 lieux stratégiques pour la dépose et la réception de marchandises et d’évaluer l’utilité de ce projet après une période test de 24 mois;

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/teaser/plan-climat-cantonal-geneve-2030/plan-climat#>

<sup>2</sup> <https://www.ge.ch/document/24973/telecharger>

<sup>3</sup> <https://www.geneve.ch/sites/default/files/2022-02/strategie-climat-brochure-ville-geneve.pdf>

<sup>4</sup> Motion M-1640 «Promouvoir et faciliter la mobilité douce pour le monde professionnel: un gain pour toutes et tous», <https://conseil-municipal.geneve.ch/conseil-municipal/objets-interventions/detail-objet/objet-cm/1640-179e/>

<sup>5</sup> «Containers d’acier de 1,50 m de haut, 2,50 m de large et 2 m de profondeur. Installés sur une demi-place de parking aux abords des villes, ils serviront de points relais pour la livraison de marchandises avec un but précis: limiter la circulation de camions de livraison dans les hypercentres», <https://www.tdg.ch/des-nano-hubs-pourraient-revolutionner-les-livraisons-202689891343>

<sup>6</sup> <https://microhub.ch/>

<sup>7</sup> <https://www.rts.ch/info/regions/vaud/12889167-a-vevey-la-livraison-sur-le-dernier-kilometre-peut-se-faire-en-velo-cargo.html>

- de compenser les places de stationnement selon la loi, et notamment en parkings souterrains, si ces dernières sont mises à disposition comme lieux stratégiques pour la dépose et la réception de marchandises;
- l'élaboration d'une collaboration avec l'Office cantonal des transports de l'Etat de Genève, le programme ECO21 des Services industriels de Genève (SIG), les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF), la Poste et toute entreprise ou association active dans le transport durable de marchandises;
- la recherche d'un cofinancement de ce projet pilote par le biais de soutiens à l'échelle de la Confédération, de l'Etat de Genève et de l'Association des communes genevoises (ACG) ainsi que toute entreprise, association faitière et autres groupements liés à l'économie durable et solidaire.